

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 29 MARS 2022
à 20 heures 30
à l'Hôtel de Ville – Salle du Conseil

avec l'ordre du jour suivant :

Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 16 décembre 2021

SERVICE FINANCES

- 1- Budget principal – Approbation du compte de gestion de l'exercice 2021
- 2- Budget principal – Approbation du compte administratif de l'exercice 2021
- 3- Budget principal – Affectation du résultat de l'exercice 2021
- 4- Fixation des taux des impôts locaux pour l'année 2022
- 5- Budget principal – Adoption du budget primitif 2022

SERVICE SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE

- 6- Attribution de subventions de fonctionnement de moins de 10 000 € aux associations au titre de l'année 2022
- 7- Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Association des Familles au titre de l'année 2022
- 8- Attribution d'une subvention de fonctionnement à V2i au titre de l'année 2022
- 9- Attribution d'une subvention au Trait d'union de Verrières-le-Buisson (TUVB) au titre de l'année 2022

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

- 10-Création et suppression de postes

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

- 11-Approbation du rapport de la Commission locale d'évaluation des compétences transférées (CLECT) du 9 février 2022

SERVICE COMMANDE PUBLIQUE, AFFAIRES JURIDIQUES, ASSURANCES

- 12-Avenant n° 2 au marché n° 1182 relatif au nettoyage et à l'entretien des bâtiments communaux

13-Demande de dérogation à la règle du repos dominical des salariés sollicitée par l'association syndicale des copropriétaires du Clos de Verrières

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

14-Transfert au Sigeif de la compétence Infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) – Approbation de la première convention particulière pour la création, l'entretien et l'exploitation d'IRVE – Reprise des bornes Autolib'

15-Convention entre l'ALEC (Agence locale de l'énergie et du climat) Ouest Essonne et la commune de Verrières-le-Buisson

SERVICE URBANISME

16-Contractualisation dans le cadre du dispositif de l'Aide à la relance de la construction durable

17-Classement de la parcelle AD 225 dans le domaine public routier communal

SERVICE CULTUREL

18-Assises de la Jeunesse - favoriser l'accès à la culture des jeunes : le tarif réduit pour les jeunes jusqu'à 18 ans et possibilité d'utiliser le pass culture à l'Espace Bernard Mantienne

SERVICE JEUNES

19-Demande de renouvellement de labellisation du Point information jeunesse en tant que structure information jeunesse par le réseau Info jeune, pour une durée de 3 ans

SERVICE SCOLAIRE

20- Détermination de la participation familiale des classes transplantées des écoles Honoré d'Estienne d'Orves et David Régnier-Paul Fort

DÉCISIONS DU MAIRE